

Séance extraordinaire du 10 février 2014

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 10^e jour de février deux mille quatorze (10-02-2014) à 19 h 15 au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

Mme Francine Boulanger, conseillère est absente.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures quinze (19 h 15) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Octroi de contrat – Services professionnels - Dessau inc. – Réfection du boulevard de La Gabelle

Période de questions

3. Clôture de la séance

2014-02-074

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle, et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 10 février 2014

2. Octroi de contrat – Services professionnels - Dessau inc. – Réfection du boulevard de La Gabelle

2014-02-075

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture de services professionnels comprenant la gestion de l'appel d'offres, la surveillance de bureau et de chantier pour les travaux de réfection du boulevard de La Gabelle, à Dessau inc. selon l'offre de services datée du 4 février 2014, et ce, pour un montant de 21 700,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 21
Fin : 19 h 21 (pas de question)

3. Clôture de la séance

2014-02-076

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 19 h 21.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière